



60^{ème} session
de la Commission des droits de l'homme de l'ONU
(2004)

Point 6 de l'ordre du jour
*"Racisme, discrimination raciale, xénophobie et toutes les
formes de discrimination"*

Déclaration de la délégation de la Suisse
(22 mars 2004)

Seul le texte prononcé fait foi
texte disponible sur : www.dfae.admin.ch

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, c'est un fait, le racisme est universellement condamné. Peu sont ceux qui dénieent ouvertement que les être humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Or, un trop grand nombre d'individus est encore *victimisé* à cause de ses origines, de sa race, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses conviction religieuses, philosophiques ou politiques.

Dans ce sens, nous avons pris connaissance des conclusions des débats thématiques du CERD et la Suisse est préoccupée par l'ampleur du phénomène de la privation arbitraire de nationalité et du déni de citoyenneté.

Dans de trop nombreuses régions du monde, certaines minorités ethniques se sont vues refuser le droit à la citoyenneté et d'autres droits civils s'y rapportant. Parfois même, cette même citoyenneté leur a été retirée, uniquement en raison de leur race ou de leur origine nationale. Cette politique a parfois été appliquée à des populations vivant dans ces régions depuis des générations.

Dans certains cas, les ressortissantes féminines, à cause de lois obsolètes et d'obstacles administratifs, ne peuvent transmettre leur nationalité à leur progéniture, faisant de ces enfants des apatrides, privés du droit de vote, de travailler, de posséder des biens, de bénéficier d'allocations sociales, d'étudier, de se marier, de voyager.

De plus, il est par exemple inquiétant de constater l'ampleur et la résurgence de l'antisémitisme et de l'anti-islamisme, attitudes encore exacerbées suite aux attentats tragiques de ces derniers temps. L'accent doit être mis sur le rôle fondamental de l'éducation dans la lutte contre l'antisémitisme et l'anti-islamisme, tout en encourageant la tolérance, l'acceptation de la diversité et le respect des droits humains comme principes essentiels de lutte contre la xénophobie et la discrimination raciale.

Ces quelques exemples montrent le nombre élevé de défis qui doivent encore être relevés dans cette campagne contre le racisme et la discrimination raciale.

Dès lors, il est particulièrement important de rappeler et de souligner l'importance de la mise en œuvre du programme d'action adopté suite aux accords de Durban et la valeur des engagements pris à cette occasion. Nous devons participer activement au groupe de travail et partager des réflexions communes quant aux moyens et instruments à utiliser et à développer afin d'aller de l'avant. Cette lutte requiert inévitablement une coopération entre les gouvernements, tout en renforçant et en soutenant un dialogue permanent à tous les niveaux.

La 2ème session du Groupe de Travail sur le suivi de la Conférence mondiale sur le racisme a été l'image même des difficultés que nous devons surmonter.

Les recommandations adoptées en fin de session ont été le fruit de compromis parfois difficiles, surtout sur la question de l'élaboration de normes complémentaires de lutte contre le racisme. La Suisse examine attentivement les cinq nouveaux instruments internationaux présentés par le HCDH mais souligne la nécessité de se pencher sur ces propositions avec attention, et en gardant à l'esprit l'ensemble des règles déjà existantes, avant de se lancer hâtivement dans tout exercice d'élaboration de normes complémentaires en matière de lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Je vous remercie de votre attention.